

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DAE 96 Subvention (50.000 euros) et avenant à la convention triennale avec l'APUR pour le programme d'actualisation de la banque de données sur le commerce à Paris.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération en date du 17 novembre 1997 (DDAEE 97-010) relative à la création d'une banque de données sur le commerce parisien ;

Vu la délibération du Conseil de Paris des 6, 7 et 8 novembre 2016 (2016 DAE 158) relative à la signature d'une convention triennale (2016-2017-2018) pour permettre d'assurer l'actualisation et l'exploitation de la banque de données sur le commerce à Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à la convention (2016-2018) relative à l'attribution d'une subvention à l'APUR pour le programme de mise à jour de la banque de données sur le commerce en 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1^{re} commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant 2017 de la convention triennale, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Paris Ile-de-France pour permettre d'assurer l'actualisation et l'exploitation de la banque de données sur le commerce à Paris.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50.000 euros est attribuée à l'APUR situé 17, boulevard Morland 4e (SIMPA n°39121/2017-07155) pour la réalisation du programme 2017.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 50.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO